

Opposition féministe à la mère porteuse

FAMILLES Alors que le Sénat entend encadrer la gestation pour autrui, des citoyens manifestent leur désaccord

Alors qu'aura lieu dimanche à Bruxelles une marche pour la vie et contre la loi sur l'avortement (voir ci-contre), les opposants à la gestation pour autrui (GPA) ne sont pas forcément ceux que l'on croit. En France, la gestation pour autrui – autrement dit : les mères porteuses – est devenue le mal absolu pour les addicts de la Manif pour tous. En Belgique, le mouvement n'a pas eu d'équivalent significatif. Alors qu'un encadrement de la GPA est actuellement à l'étude au Sénat, on pourrait donc croire que le débat ne se heurte à aucune contestation. Erreur ! Un collectif de citoyens fait entendre sa voix. Mais il n'a pas le profil attendu.

Pour rappel, aucune loi n'autorise la GPA en Belgique, mais le flou juridique a laissé la pratique se développer. Trois centres encadrent actuellement la gestation pour autrui, non commerciale chez nous. Les couples demandeurs doivent avoir leur propre mère porteuse, qui, dans les faits, est souvent une sœur ou une amie très proche.

Contre la marchandisation

Le 17 mars, lesoir.be publiait la carte blanche d'un collectif, intitulée « GPA : on n'encadre pas une mauvaise pratique, on la combat ». On retrouve plusieurs féministes dans les signataires, mais aussi de « simples » membres de la société civile. Xavier Lombard est un entrepreneur français installé en Belgique depuis une dizaine d'années. C'est lui qui a rassemblé les signataires. « La première intuition des gens, et la mienne d'ailleurs, est de se dire "si la technique le permet et que les gens sont d'accord, pourquoi pas ?" Il y a pour-

tant un vrai enjeu de société. »

Pour les signataires de la carte blanche, l'argumentation contre la GPA comporte trois points fondamentaux : la marchandisation du corps de la femme, son instrumentalisation et la chosification de l'enfant. Alors que les centres rappellent sans cesse que la gestation pour autrui n'est pas commerciale en Belgique, les signataires n'y croient pas. Le spectre des Etats-Unis ou de l'Inde, où la GPA commerciale est autorisée par la loi, plane toujours. Et

quand bien même la GPA serait non commerciale chez nous, les opposants prédisent des effets pervers. Isabella Lenarduzzi, fondatrice de Jump, lobby féministe européen, pointe le cas du Royaume-Uni. Où l'on a en effet légiféré pour autoriser la GPA non commerciale dans un cadre très strict. Mais où les GPA à l'étranger ont tout de même augmenté. Reste à savoir si interdire complètement la GPA, comme en France, n'aurait pas le même effet. Les signataires avancent déjà, comme confirmation de leurs craintes, la tenue prochaine à Bruxelles d'une journée d'information et de « recrutement de clients » : 17 sociétés de GPA commerciales (de 91.000 à 136.000 dollars par enfant) destinées aux couples gays, et issues tant des USA que de l'Inde, prendront leurs quartiers dans la capitale européenne le 2 mai. Le timing est troublant...

« C'est très politiquement incorrect d'être contre la GPA, avance Isabella Lenarduzzi. Car on est opprimé par la souffrance de ces couples. Mais pourquoi placer ce droit à l'enfant à tout prix tout en haut de notre hiérarchie de valeurs aujourd'hui ? »

La féministe plaide pour l'adoption ou les familles d'accueil. Sophie Haine, une autre opposante, pousse l'argumentaire féministe plus loin encore. « La GPA véhicule les stéréotypes de la femme objet, mais aussi ces idées de compassion, d'altruisme, de don de soi, de douceur et de maternité qui colleraient à la peau des femmes. La GPA empêche les mères porteuses de se penser réellement en sujets. »

Pour Etienne Dujardin, juriste, auteur de diverses prises de position, notamment contre l'euthanasie, le réel problème réside dans l'absence de débat dans la société : « Les praticiens qui exercent depuis plusieurs dizaines d'années mettent les gens devant le fait accompli. Le débat ne peut pas rester confidentiel au Sénat, entre experts. » ■

ÉLODIE BLOGIE

ANTI-IVG

Une Marche pour la vie ce dimanche

La Marche pour la vie se centrera cette année sur le 25^e anniversaire de la dépenalisation de l'IVG. Les récentes propositions visant à encore élargir l'accès à l'avortement arrivent à point nommé pour la 6^e édition de cette marche qui rassemble en moyenne 3.000 manifestants. « Nous voulons montrer qu'il y a de vrais problèmes avec l'avortement, explique Anne-Chantal André-Dumont, organisatrice. La jeune femme qui se fait avorter est en souffrance et en éliminant son bébé, on n'élimine pas le problème, on ne la rencontre pas dans sa souffrance. »